



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-115473>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-115473**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Commune d'Aulnay-sous-Bois

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS ET DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA VILLE - ANNÉE 2025 RECONDUCTIBLE JUSQU'EN 2028.

**Description** : La présente consultation concerne des prestations de gardiennage de la Ville d'Aulnay-sous-Bois, année 2025, reconductible éventuellement jusqu'en 2028.

**Identifiant de la procédure** : 4be2aa11-9332-4199-aa0e-f8786ef99575

**Identifiant interne** : POL24-01

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure** : Le présent marché est lancé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article R.2123-1 alinéa 3 et suivant du Code de la commande publique. Cette consultation sera passée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande en application des dispositions des articles R2162-4, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire sans minimum et avec un maximum. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins. Cet accord-cadre concerne des prestations de service. Par conséquent, il est soumis au C.C.A.G.-F.C.S.

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 79713000 Services de gardiennage

## 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Commune d'Aulnay-sous-Bois

**Ville :** Aulnay-sous-Bois

**Code postal :** 93600

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Le présent marché est lancé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article R.2123-1 alinéa 3 et suivant du Code de la commande publique. Cette consultation sera passée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande en application des dispositions des articles R2162-4, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire sans minimum et avec un maximum (500 000 euros H.T annuel) pour l'ensemble des lots. Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins. Cet accord-cadre concerne des prestations de service. Par conséquent, il est soumis au C.C.A.G.-F.C.S. Les prestations sont réparties en deux (2) lots séparés désignés ci-dessous : Lot 1 : Surveillance et gardiennage de certains équipements culturels et sportifs : surveillance, sécurité et gardiennage des équipements culturels ou des manifestations organisées dans d'autres lieux par ces équipements. Sécurisation de spectacles à l'intérieur des bâtiments, gardiennage et sécurisation à l'extérieur des bâtiments. Lot 2 : Surveillance et gardiennage des manifestations publiques, gardiennages ponctuels : surveillance, sécurité et gardiennage de l'évènementiel, des manifestations sportives et culturelles (exemple : commémoration), sécurisation des chantiers, bâtiments, espaces publics. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme juridique de groupement. En vertu de l'article R2142-21 du Code de la commande publique, il est interdit aux soumissionnaires de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements. L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire. Voir l'article 1.5 du règlement de consultation pour les montants du marché. L'accord-cadre est conclu pour une période d'un an (1) à compter du 1er janvier 2025 ou à compter de sa notification si celle-ci est postérieur. L'accord-cadre peut être reconduit par périodes successives d'un (1) an pour une durée maximale de reconduction de trois (3) ans, sans que la durée totale ne puisse excéder (4) ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins quatre (4) mois avant la fin de la durée de validité du marché. Conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique, le titulaire du marché ne pourra pas refuser cette reconduction. Le présent marché est soumis à l'obligation de reprise du personnel, en vertu de la convention collective nationale des entreprises de prévention et de sécurité du 15 février 1985, étendue par arrêté du 25 juillet 1985 (J.O. du 30 Juillet 1985), ainsi que l'avenant du 28 janvier 2011 à l'accord du 5 mars 2020 relatif à la reprise du personnel. Les précisions relatives à la reprise du personnel applicables à ce marché sont indiquées dans l'annexe du présent C.C.P. A l'appui de leur candidature, les candidats doivent également obligatoirement produire les éléments suivants : Les renseignements concernant la capacité économique et financière du candidat tels que prévus par l'article R2143-11 du Code de la commande publique et son annexe n°9 : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires de prestations de services identiques ou similaires à l'objet du présent

marché, et réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (2021, 2022 et 2023) ; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité ; Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'opérateur économique tels que prévus à l'article R2143-11 du Code de la commande publique et son annexe n°9 : Liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Le candidat doit également fournir une autorisation du Conseil National de Activités Privées de Sécurité (CNAPS) : l'autorisation doit être valide. Pour l'ensemble des lots l'analyse des offres sera réalisée dans les conditions prévues aux articles R. 2152-6 et R. 2152-7 du Code de la commande publique en fonction des critères pondérés exposés ci-dessous : Critères pondérés : 1 - Prix 40% 2 - Valeur technique 40% 3 - Délais 20% 1 - Le critère « prix », pondéré à hauteur de 40%, sera apprécié au regard du détail quantitatif estimatif complété par le pouvoir adjudicateur à partir des prix du Bordereau des Prix Unitaires (BPU - annexe n°3a et n°3b de l'AE) remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre. Le D.Q.E ne sera pas communiqué aux soumissionnaires. Le devis quantitatif estimatif ne sera pas communiqué. 2 - Le critère « valeur technique », pondéré à hauteur de 40%, sera apprécié au regard du cadre de mémoire technique (C.M.T - Annexe n°6a et n°6b de l'A.E) complété au regard du C.C.P comprenant les informations remplies par le soumissionnaire suivantes : - La méthodologie d'évacuation du public en cas d'urgence - 70% ; - Les moyens en matériel alloués à un agent pour la réalisation des prestations - 30% ; 3 - Le critère « Délais », pondéré à hauteur de 20%, sera apprécié au regard du bordereau des délais (annexe n°5 de l'A.E) complété et remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre. NOTA: Les délais ne peuvent excéder les maximums suivants : En situation normale : 1 heure En cas d'urgence : 30 minutes

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Conformément aux stipulations de l'article B.11.1 du C.C. A.G - F.C.S et des articles R.2191-3 à R.2191-12 et R.2191-16 et R.2191-19 du Code de la Commande Publique. Sauf renoncement de l'avance par le titulaire, une avance est prévue si le montant du contrat est supérieur à 50 000 Euros HT conformément à l'article R. 2191-3 du code de la commande publique et le délai d'exécution supérieur à deux (2) mois. En application de l'article R. 2191-7 du code de la commande publique, le taux de cette avance est fixé à 10% du montant minimum de l'accord-cadre y compris si le titulaire est une petite ou moyenne entreprise au sens de l'article R. 2151-13 du Code de la Commande Publique et de la recommandation 2003/361/CE de la Commission du 6 mai 2003 ou un artisan au sens du I de l'article 19 de la loi n°96-603 du 5 juillet 1996. Ce remboursement s'effectue dans les conditions de l'article R. 2191-11 du Code de la Commande Publique. Le remboursement de l'avance est échelonné en tenant compte du montant de l'avance accordée et des sommes restants dues au titulaire. Ce remboursement s'impute par précompte sur les sommes dues au titulaire. Le remboursement de l'avance commence lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint ou dépasse 65,0 % du montant minimum de l'accord-cadre. En application de l'article R. 2191-12 du Code de la Commande Publique, lorsque le montant de l'avance est inférieur à 80% du montant toutes taxes comprises du marché, son remboursement doit être terminé lorsque des prestations exécutées par le titulaire atteint 80% du montant toutes taxes comprises du marché. En application de l'article R. 2191-9 du code de la commande publique, le montant de l'avance ne peut être affecté par la mise en oeuvre d'une clause de variation de prix. Le versement de cette avance

sera subordonné à la constitution d'une garantie à première demande ou à défaut une caution personnelle et solidaire portant sur la totalité l'avance conformément à l'article R. 2191-7 du Code de la commande publique.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

Article R2123-1 3° - Procédure adaptée ouverte à raison de l'objet spécifique du marché (surveillance et gardiennage).

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Corruption :

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** Surveillance et gardiennage de certains équipements culturels et sportifs.

**Description :** Surveillance et gardiennage de certains équipements culturels et sportifs : surveillance, sécurité et gardiennage des équipements culturels ou des manifestations organisées dans d'autres lieux par ces équipements. Sécurisation de spectacles à l'intérieur des bâtiments communaux (exemple : Centre Administratif Municipal), gardiennage et sécurisation à l'extérieur des bâtiments communaux.

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79713000 Services de gardiennage

**Options :**

**Description des options :** L'accord-cadre peut être reconduit par périodes successives d'un (1) an pour une durée maximale de reconduction de trois (3) ans, sans que la durée totale ne puisse excéder (4) ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins quatre (4) mois avant la fin de la durée de validité du marché. Conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique, le titulaire du marché ne pourra pas refuser cette reconduction.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** Commune d'Aulnay-sous-Bois

**Ville :** Aulnay-sous-Bois

**Code postal :** 93600

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Surveillance et gardiennage des structures culturelles, soit : • Le Nouveau CAP - 56, rue Auguste Renoir - 93600 Aulnay-sous-Bois • L'ESPACE JACQUES PREVERT (Diffusion de spectacles vivants et programmation cinématographique) 134, rue Anatole France - 93600 Aulnay-sous-Bois. • AUTRES SITES où ces structures organisent des manifestations. Les sites devront être surveillés selon les consignes à établir par la Ville avant le début de la prestation : d'une manière générale,

rondes de sécurité, contrôle des accès selon les consignes de surveillance ainsi que les lieux d'encaissement. Après notification du marché une séance de travail avec le titulaire sera organisée par la Ville et le responsable de chaque site avec visite des locaux, afin de définir et d'identifier précisément le contexte général de la prestation et les lieux d'intervention.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée : 1 An**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements : 3**

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 250,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'opérateur économique tels que prévus à l'article R2143-11 du Code de la commande publique et son annexe n°9

**Description** : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Le candidat doit également fournir une autorisation du Conseil National de Activités Privées de Sécurité (CNAPS) : l'autorisation doit être valide.

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Les renseignements concernant la capacité économique et financière du candidat tels que prévus par l'article R2143-11 du Code de la commande publique et son annexe n°9

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires de prestations de services identiques ou similaires à l'objet du présent marché, et réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (2021, 2022 et 2023). Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité.

#### 5.1.11 Documents de marché

**L'accès à certains documents de marché est restreint**

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 29/10/2024 à 12:00

**Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :**

[https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_recherche.do](https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do)

### 5.1.12 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <http://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 04/11/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

#### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige résultant du présent règlement de la consultation, le tribunal administratif compétent sera celui du domicile de la personne publique, à savoir : Le tribunal administratif de Montreuil, 7 rue Catherine Puig, 93100 MONTREUIL. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Les renseignements relatifs aux voies et délais de recours peuvent être obtenus auprès du greffe dudit tribunal.

### 5.1.15 Techniques

#### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Commune d'Aulnay-sous-Bois

**Organisation qui traite les offres :** Commune d'Aulnay-sous-Bois

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Surveillance et gardiennage des manifestations publiques, gardiennages ponctuels

**Description :** Surveillance, sécurité et gardiennage de l'évènementiel, des manifestations sportives et culturelles (exemple : commémoration), sécurisation des chantiers, bâtiments communaux, espaces publics.

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79713000 Services de gardiennage

## **Options :**

**Description des options :** L'accord-cadre peut être reconduit par périodes successives d'un (1) an pour une durée maximale de reconduction de trois (3) ans, sans que la durée totale ne puisse excéder (4) ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins quatre (4) mois avant la fin de la durée de validité du marché. Conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique, le titulaire du marché ne pourra pas refuser cette reconduction.

### **5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** Commune d'Aulnay-sous-Bois

**Ville :** Aulnay-sous-Bois

**Code postal :** 93600

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** EVENEMENTIEL : Commémorations, manifestations sportives, culturelles et autres, servant de cadre à l'organisation de diverses manifestations publiques. Les manifestations sportives : Il s'agit là d'interventions ponctuelles en vue d'assurer la sécurisation lors de manifestations sportives. Le titulaire aura pour mission de participer à : La sécurisation et à l'évacuation du public en cas d'incidents ou d'accidents graves ; Contrôler les accès publics de la manifestation par une présence physique permanente. En dehors des manifestations sportives, des interventions ponctuelles peuvent être sollicitées afin d'assurer la surveillance des équipements sportifs en quartier sensible ou à titre préventif (exemple : rénovation d'équipements sportifs avec matériel stocké en extérieur). Le titulaire aura pour mission de participer à : La sécurisation et à l'évacuation du public en cas d'incidents ou d'accidents graves ; Contrôler les accès publics de la manifestation par une présence physique permanente. CHANTIERS, BATIMENTS COMMUNAUX : Les modalités de gardiennage et/ou de surveillance, de tout bâtiment ou de tout espace public communal non répertorié dans le présent marché, seront spécifiées au titulaire du marché au moment opportun. Prestations sur autres structures sportives. PRESTATIONS EXCEPTIONNELLES : en fonction des besoins ponctuelles de la collectivité.

### **5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 1 An

### **5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

### **5.1.5 Valeur**

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 250,000 Euro

### **5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

### **5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'opérateur économique tels que prévus à l'article R2143-11 du Code de la commande publique et son annexe n°9

**Description** : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Le candidat doit également fournir une autorisation du Conseil National de Activités Privées de Sécurité (CNAPS) : l'autorisation doit être valide.

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Les renseignements concernant la capacité économique et financière du candidat tels que prévus par l'article R2143-11 du Code de la commande publique et son annexe n°9

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires de prestations de services identiques ou similaires à l'objet du présent marché, et réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (2021, 2022 et 2023). Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité.

**5.1.11 Documents de marché**

**L'accès à certains documents de marché est restreint**

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 29/10/2024 à 12:00

**Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante** : [https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_recherche.do](https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 04/11/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Informations relatives aux délais de recours** : En cas de litige résultant du présent règlement de la consultation, le tribunal administratif compétent sera celui du domicile de la personne publique, à savoir : Le tribunal administratif de Montreuil, 7 rue Catherine Puig, 93100 MONTREUIL. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application

informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)  
Les renseignements relatifs aux voies et délais de recours peuvent être obtenus auprès du greffe dudit tribunal.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Commune d'Aulnay-sous-Bois

**Organisation qui traite les offres :** Commune d'Aulnay-sous-Bois

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Montreuil

**Numéro d'enregistrement :** 13000686900015

**Département :** Seine-Saint-Denis

**Adresse postale :** 7 rue Catherine Puig

**Ville :** Montreuil

**Code postal :** 93100

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Greffe du tribunal administratif de Montreuil

**Adresse électronique :** [greffe.ta-montreuil@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montreuil@juradm.fr)

**Téléphone :** 0149202000

**Télécopieur :** 0149202099

**Adresse internet :** <http://montreuil.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Commune d'Aulnay-sous-Bois

**Numéro d'enregistrement** : 21930005000016

**Département** : Seine-Saint-Denis

**Adresse postale** : Place de l'Hôtel de Ville

**Ville** : Aulnay-sous-Bois

**Code postal** : 93600

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Service de la commande publique

**Adresse électronique** : marches-public@Aulnay-sous-Bois.com

**Téléphone** : 0148796507

**Adresse internet** : <https://www.aulnay-sous-bois.fr/>

**Profil de l'acheteur** : [https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_recherche.do](https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do)

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 1082313a-f4eb-4445-a595-543a89df433a - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché – régime assoupli

**Date d'envoi de l'avis** : 10/10/2024 à 16:01

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 10/10/2024